



**+ PRÉSENTATION DE PARENTS DE LA RÉGION DE TORBÉ**

Mmes Jennifer Delorey et Nicole Avery-Bell, parents de la région de Torbé, font une présentation pour sensibiliser les membres au sujet de la région acadienne de Torbé et font une demande officielle au Conseil pour obtenir une école de langue française du CSAP dans leur région.

**+ PRÉSENTATION DU RAPPORT BIEN-ÊTRE EN MILIEU DE TRAVAIL**

M. François Rouleau, directeur régional du regroupement nord, fait une présentation sur le rapport *Bien-être en milieu de travail*, qui est une synthèse des résultats du sondage préparé par EdCan et rempli par les employés du CSAP. Le rapport fait un survol des constats des sondages et des données accumulées, soulève les points forts et les opportunités de croissance, et souligne les priorités des prochaines étapes.

**+ PRIX DE RECONNAISSANCE DU CSAP DÉCERNÉ À M. CLAUDE RENAUD**

Le Conseil décerne le Prix de reconnaissance du CSAP (région centrale) à M. Claude Renaud qui s'est distingué de façon exceptionnelle dans le domaine de l'éducation et de l'épanouissement de la langue française et de la culture acadienne en Nouvelle-Écosse.

Sujet	Décision
<p><i>Embauches précoces 2023-2024</i></p>	<p>Le Conseil évolue dans un contexte de croissance continue. Cette croissance a un impact important sur les besoins en personnel enseignant dans les écoles du CSAP. Durant les cinq dernières années, le CSAP a embauché, en moyenne, plus de 50 nouveaux enseignants par année, et la tendance est à la hausse.</p> <p>Chaque année constitue un défi grandissant pour répondre aux besoins du système scolaire. Le contexte de pénurie d'enseignants francophones qualifiés à l'échelle provinciale et nationale rend le recrutement d'enseignants francophones très compétitif.</p> <p>Afin de favoriser le recrutement des meilleurs enseignants disponibles, le Conseil accepte la recommandation de l'administration de procéder à un maximum de 30 embauches précoces pour l'année scolaire 2023-2024.</p>

Sujet	Discussion
<i>Résolutions en bloc</i>	<p>Les membres discutent de commencer à utiliser les Résolutions en bloc, débutant à la réunion de janvier 2023. Cette pratique permettrait au Conseil d'adopter une motion pour accepter un nombre d'items à l'ordre du jour, telle que les rapports d'activités, sans avoir à les repasser un à un. Il est clarifié que n'importe quel membre pourrait demander qu'un rapport soit sorti du bloc afin que celui-ci soit discuté, et ceci serait fait sans question ou débat. Les résolutions en bloc n'incluront pas les rapports nécessitant des motions.</p> <p>Il est entendu que les résolutions en bloc pour l'instant n'incluront pas les rapports du président, du directeur général, et de la trésorière. Ceci pourrait être réévalué ultérieurement par le Conseil.</p>
<i>Association canadienne des commissions/conseils scolaires</i>	<p>L'Association canadienne des commissions/conseils scolaires (ACCCS) a demandé au CSAP de devenir membre de leur organisation afin d'être une voix de gouvernance provenant de la Nouvelle-Écosse. Depuis l'abolition des conseils scolaires anglophones et de l'Association des conseils scolaires de la Nouvelle-Écosse (ACSNE), l'ACCCS n'a plus de voix représentant la Nouvelle-Écosse à sa table.</p> <p>Les membres discutent des pour et des contres associés à la demande. Ils souhaitent en apprendre davantage à ce sujet et ils attendent de recevoir le montant annuel associé à la demande avant de prendre une décision à une réunion ultérieure.</p>

+ La prochaine réunion régulière se tiendra le 21 janvier 2023 à l'École des Beaux-Marais, Chezzetcook.

N.B. Veuillez prendre note que ce résumé se veut avant tout un outil de travail, il ne reflète pas la totalité des discussions de la réunion. À la suite de son adoption, le procès-verbal sera disponible sur le site WEB du CSAP.

Audrée-Maude Goud, secrétaire corporative  
12 décembre 2022